



**Préavis N° 06/2026**

**DEMANDE DE CRÉDIT POUR L'ENTRETIEN DU RÉSEAU D'EAU**

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

**1. OBJET**

Par ce préavis, la Municipalité sollicite un crédit de **CHF 630'000.00** destiné à couvrir les dépenses liées à l'entretien partiel du réseau d'eau communal.

Ce crédit permettra le remplacement :

- de la conduite au secteur Crottion – Pra Lieu
- des conduites au chemin du Clos de l'Eau – Ouest de la route de la Croisette.

En raison de l'état de vétusté constaté dans divers secteurs, la Municipalité propose, en premier lieu, le remplacement de ces conduites ceci afin d'assurer la continuité du service et la sécurité de l'approvisionnement en eau potable pour les résidents-es de notre village.

Des contrôles récents ont mis en évidence une détérioration avancée de plusieurs conduites actuellement en place, avec des risques accrus de fuites et de ruptures. Cette situation pourrait entraîner des coupures d'eau inopinées et des coûts de réparations élevés en cas de défaillance imprévue.

Depuis la mise en service, certaines conduites d'eau concernées ont joué un rôle clé dans l'alimentation en eau potable des différents secteurs.

Cependant, au fil des décennies, plusieurs éléments ont mis en évidence la nécessité d'un remplacement :

- Le vieillissement des infrastructures
- Les nombreuses fuites et pertes d'eau
- La mise en conformité – normes actuelles
- Augmentation de la demande.

Afin de garantir un service durable et sécurisé, il a été décidé de remplacer ces conduites d'eau par des nouvelles infrastructures, plus résistantes, conformes aux normes actuelles et adaptées aux besoins de la population. Ce projet vise également à optimiser le rendement du réseau et à réduire les coûts opérationnels à long terme. Les travaux d'assainissement du réseau d'eau communal se feront par secteur.

Les nouvelles conduites permettront de sécuriser l'alimentation en eau, de réduire les pertes et de répondre aux besoins croissants des usagers pour les années à venir.

## **2. COÛTS ET FINANCEMENT**

Les devis estimatifs établis par le bureau d'études hydrauliques Miaz & Weisser SA s'élèvent aux montants suivants :

### **Remplacement de la conduite – Secteur Crottion – Pra Lieu**

Une demande de subvention a été adressée au service concerné, l'ECA a confirmé une participation de CHF 26'161.00.

|  |     |                  |
|--|-----|------------------|
| 1. Génie civil                                 | CHF | 138'179.00       |
| 2. Travaux d'appareillage                      | CHF | 90'007.50        |
| 3. Suivi pédologique                           | CHF | 8'000.00         |
| 4. Surveillance hydrogéologique                | CHF | 2'500.00         |
| 5. Imprévus                                    | CHF | 38'530.35        |
| 6. Etudes et suivi                             | CHF | 36'900.00        |
| 7. TVA – <u>selon offre Miaz &amp; Weisser</u> | CHF | <u>21'483.15</u> |
| 8. Montant total TTC                           | CHF | 335'600.00       |

### **Remplacement des conduites – Secteur Clos de l'Eau et route de la Croisette**

Une demande de subvention a été adressée au service concerné, l'ECA a confirmé une participation de CHF 14'610.00.

|  |     |                  |
|--|-----|------------------|
| 1. Génie civil                                 | CHF | 111'609.00       |
| 2. Travaux d'appareillage                      | CHF | 93'080.00        |
| 3. Surveillance hydrogéologique                | CHF | 3'621.35         |
| 4. Imprévus                                    | CHF | 33'809.85        |
| 5. Etudes et suivi                             | CHF | 33'000.00        |
| 6. TVA – <u>selon offre Miaz &amp; Weisser</u> | CHF | <u>19'279.80</u> |
| 7. Montant total TTC                           | CHF | 294'400.00       |

**TOTAL GENERAL TTC** **CHF 630'000.-**

### 3. CONCLUSIONS

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité de Rougemont vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

*Le Conseil communal de Rougemont, dans sa séance du 23 juin 2026*

- Vu** le préavis N° 06/2026
- Ouï** le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet
- Attendu** que cet objet a été porté à l'ordre du jour

#### PREND ACTE

- **De l'amortissement** de la dépense nette d'investissement, selon les durées fixées par les directives MCH2, à savoir :
  - o 60 ans pour les conduites d'eau potable

#### DECIDE

- **D'autoriser** la Municipalité à entreprendre les travaux d'assainissement.
- **D'octroyer** à cet effet un crédit de CHF 630'000.-.
- **De financer** ce montant par la trésorerie courante ou, si nécessaire, par un emprunt dans le cadre du plafond d'endettement de la législature en cours.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité, le 19 mai 2026 pour être soumis au Conseil communal de Rougemont, le 23 juin 2026.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce préavis et vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Vice-Syndic : La Secrétaire-adjointe :

 

Michèle Genillard Sylvie Berdoz



*Annexes plans de situation*

*Délégué municipal :*  
- M. Thierry Gerber